PARCOURS DE FORMATION

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.
Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

Evaluation de départ :

Cette évaluation est obligatoire avant votre inscription à l'auto-école.

Elle permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite. En aucun cas cette évaluation impose un nombre d'heures, il s'agit d'un prévisionnel qui pourra être revu à la hausse comme à la baisse en fonction de la progression de l'élève.

Le test d'une durée d'une heure se décompose en 8 rubriques :

- La première concerne : des renseignements d'ordre général sur l'élève
- La seconde : son expérience de la conduite
- La troisième : sa connaissance du véhicule
- La quatrième : ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La cinquième : ses habiletés
- La sixième : sa compréhension et sa mémoire
- La septième : sa perception
- La huitième : son émotivité L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à 3 tranches de proposition de volume horaire.

Parcours Théorique :

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média Box ou avec un enseignant le Jeudi de 18h00 à 19h00 ou via Internet (option d'achat d'accès).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Cinq thématiques sont proposées :

- La Route
- Le véhicule
- Le conducteur
- Le comportement
- Le permis

Vous devez obligatoirement assister à ces cinq cours.

En fonction de votre emploi du temps, vous venez aux cours à votre rythme. Pensez à vérifier les jours, les horaires et les thématiques à l'accueil auprès de la secrétaire.

Parcours Pratique :

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Au début de la phase pratique les élèves débutent leur apprentissage soit hors circulation soit dans un secteur à faible circulation (exemple : Boissise-Le-Roi, zone résidentiel, hameau de villers,…).

Ensuite ils perfectionnent l'utilisation de la boite de vitesse sur les routes hors agglomération.

Puis ils se retrouvent à circuler dans les zones d'agglomération telles que les centres villes de Dammarie-Les-Lys et des villes avoisinantes, ses parcours sont propices à la mise en place de la recherche d'indices et du respect du code de la route.

Vient ensuite les systèmes de circulation plus complexes que sont les petites rues du côté du Melun, Vaux-Le-Pénil… ainsi que l'autoroute sous forme de progressivité en commençant par la voie rapide de Melun (limitation à 70kms/h) puis pour terminer les grands axes par la A5 ou la A6 (limitation à 90 / 110 kms/h).

Les manœuvres viendront ponctuer cette formation suivant le niveau de l'élève.

Les leçons sont prises autant que possible à des horaires variés, avec de la conduite de nuit l'hiver, et même de la conduite sur neige pour les plus expérimentés si les conditions le permettent.

Les leçons de conduites sont individuelles, néanmoins à la demande de l'élève de l'écoute pédagogique peut être mise en place.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ?

Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.